

Séance du **10 octobre 2019**

Présidence : **M. Christophe Ming**, président

Règlement pour le Fonds "Angelica Donati" (2019/P21)

Rapporteur : M. Karim El Khalifa

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis no 21/2019, du 27 août 2019, relatif au Règlement du Fonds « Angelica Donati »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

d'approuver le règlement du Fonds « Angelica Donati » du 17 juin 2019 tel qu'amendé par la commission.

Ainsi délibéré en séance du **10 octobre 2019**.

Adopté tel qu'amendé à la majorité (un certain nombre d'avis contraires et quelques abstentions).

Pour extrait conforme le 11 octobre 2019.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président


Christophe Ming



la Secrétaire


Carole Dind